

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



PROCÈS-VERBAL DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de la Dordogne

COMMUNE d'ANTONNE ET TRIGONANT

L'an **deux mil vingt, le dix juillet, à 19h00**, le Conseil Municipal de la commune **d'ANTONNE ET TRIGONANT**, **régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Daniel LE MAO**.

Étaient présents : M. Daniel LE MAO, M. Alain HYOT, M. Arnaud GINTRAC, Mme Stéphanie JALADIS, M. Sébastien COURNIL, M. Jean Luc PLANCHE, Mme Sophie ROUVEL, Mme Virginie SIOSSAC MOULINE, Mme Sylvie DENIS-PALEM.

Étaient absents excusés : M. Philippe COUTY, M. Jérôme ROGATION, Mme Laurence MEYNARD, Mme Brika VACHER, M. Yannick CLEYRAT, Mme Caroline LABORDE.

Étaient absents non excusés : -

Procurations : M. Philippe COUTY en faveur de M. Alain HYOT, M. Jérôme ROGATION en faveur de M. Arnaud GINTRAC, Mme Laurence MEYNARD en faveur de M. Daniel LE MAO, Mme Brika VACHER en faveur de Mme Stéphanie JALADIS, M. Yannick CLEYRAT en faveur de Mme Sophie ROUVEL, Mme Caroline LABORDE en faveur de Mme Sylvie DENIS-PALEM.

Secrétaire : M. Alain HYOT.

Monsieur le Maire donne lecture du procès verbal de la réunion du 30 juin 2020.
La séance est ouverte.

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2020-025 : Désignation délégués et suppléants - Elections Sénatoriales

Monsieur le maire rappelle qu'auront lieu le 27 septembre 2020 les élections sénatoriales. Lors de ces élections, voteront, afin d'élire les sénateurs, les délégués de chaque commune désignés par le Conseil Municipal.

Il indique que conformément aux articles L.284 à L.286 du code électoral, le cas échéant l'article L.290-1 ou L.290-2, le conseil municipal d'ANTONNE-ET-TRIGONANT doit désigner **3 délégués titulaires et 3 délégués suppléants**.

Le maire a rappelé qu'en application des articles L.289 et R. 133 du code électoral, les délégués et leurs suppléants sont élus, simultanément par les conseillers municipaux, sur la même liste, sans débat, à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel.

Avant l'ouverture du scrutin, le maire a constaté qu'une liste de candidats avait été déposée.

Sont candidats :

Délégués : DENIS-PALEM Sylvie - LE MAO Daniel - MEYNARD Laurence
Suppléants : HYOT Alain - JALADIS Stéphanie - GINTRAC Arno

Déroulement du scrutin :

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a fait constater au président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe ou d'un seul bulletin plié.

Le président a constaté, sans toucher l'enveloppe ou le bulletin, que le conseiller municipal l'a déposé lui-même dans l'urne.

Après le vote du dernier conseiller, le président a déclaré le scrutin clos et les membres du bureau électoral ont immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Résultats de l'élection :

a- nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	0
b- nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés) :	15
c- nombre de suffrages déclarés nul par le bureau :	0
d- nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau :	0
e- nombre de suffrages exprimés :	15

NOM DE LA LISTE OU DU CANDIDAT TÊTE DE LISTE	Suffrages obtenus	Nombre de délégués obtenus	Nombre de suppléants obtenus
DENIS-PALEM Sylvie	15	3	3

Proclamation des élus

Le maire a proclamé élus délégués les candidats des listes ayant obtenu des mandats de délégués dans l'ordre de présentation sur chaque liste et dans la limite du nombre de mandats de délégués obtenus, conformément à la feuille de proclamation nominative jointe au présent procès-verbal.

Il a ensuite proclamé élus suppléants les autres candidats des listes pris à la suite du dernier candidat élu délégué dans l'ordre de présentation sur chaque liste et dans la limite du nombre de mandats de suppléants obtenus, conformément à la feuille de proclamation nominative également jointe en annexe.

Proclamation des résultats :

Nom et prénom de l'élu	Mandat de l'élu
DENIS-PALEM Sylvie	Déléguée
LE MAO Daniel	Délégué
MEYNARD Laurence	Déléguée
HYOT Alain	Suppléant
JALADIS Stéphanie	Suppléante
GINTRAC Arno	Suppléant

15 VOTANTS

15 POUR

0 CONTRE

0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2020-026 : Délibération décisions modificatives- Budget Commune 2020

Considérant que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2020 sont insuffisants,

Le Maire propose au Conseil Municipal de modifier les inscriptions comme suit :

DEPENSES		RECETTES	
FONCTIONNEMENT			
compte 023	+ 10.517,35	compte 002	+ 10.517,35
INVESTISSEMENT			
Compte 001	- 10.517,35	Compte 001	- 10.517,35
		Compte 1068	- 10.517,35
		Compte 021	+ 10.517,35

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

15 VOTANTS

15 POUR

0 CONTRE
0 ABSTENTION

**DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2020-027 : Délibération décisions modificatives
comptes 2013/ 23131**

Considérant que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2020 sont insuffisants,

Le Maire propose au Conseil Municipal de modifier les inscriptions comme suit :

Virements de crédits :

INVESTISSEMENT DEPENSES		INVESTISSEMENT DEPENSES	
Compte	Montant	Compte	Montant
C/2031 OPER 12	+ 25.000 €	C/23131 OPER 12	- 25.000 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

15 VOTANTS
15 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION

INFORMATION : Informations diverses

* Mise en place de la commission citoyenneté & communication.

Une première réunion, avec les élus de cette commission, est fixé au 27 juillet 2020 à 18 h 30 à la mairie et portera sur :

- le bulletin municipal
(*Monsieur le Maire a pris contact avec Imprim'Perigord pour la maquette qui coûterait 180 €/journal*)
- le site internet
- Facebook.

* Un pot sera organisé le vendredi 24 juillet à 18 h 00 à la salle Storelli, afin de remercier les bénévoles pour la confection de masques lors de la crise sanitaire.

* Madame MEYNARD a rencontré la Chambre d' Agriculture afin d'organiser un marché de producteur sur la Commune. Le 1er marché sera organisé soit le 26 juillet ou le 02 août.

Récapitulatif des délibérations prises :

MA-DEL-2020-025 : Désignation délégués et suppléants - Elections Sénatoriales
MA-DEL-2020-026 : Délibération décisions modificatives- Budget Commune 2020
MA-DEL-2020-027 : Délibération décisions modificatives
comptes 2013/ 23131
MA-DEL-- : Informations diverses

Signatures des membres présents :

M. Daniel LE MAO (Président de séance)		M. Alain HYOT (Secrétaire de séance)	
M. Arnaud GINTRAC		Mme Stéphanie JALADIS	
M. Sébastien CURNIL		M. Jean Luc PLANCHE	
Mme Sophie ROUVEL		Mme Virginie SIOSSAC MOULINE	
Mme Sylvie DENIS-PALEM		M. Philippe COUTY	ABSENT EXCUSÉ (PouvoirM. Alain HYOT)
M. Jérôme ROGATION	ABSENT EXCUSÉ (PouvoirM. Arnaud GINTRAC)	Mme Laurence MEYNARD	ABSENT EXCUSÉ (PouvoirM. Daniel LE MAO)
Mme Brika VACHER	ABSENT EXCUSÉ (PouvoirMme Stéphanie JALADIS)	M. Yannick CLEYRAT	ABSENT EXCUSÉ (PouvoirMme Sophie ROUVEL)
Mme Caroline LABORDE	ABSENT EXCUSÉ (PouvoirMme Sylvie DENIS-PALEM)		

Séance du 10/07/2020 clôturée à 19h45